



Sommaire du n° 162 juin 2019

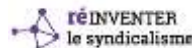
Page 1 : ordre de mission

Page 2 : barème Indemnités prud'homales, mutuelle

Page 3 et 4 : PF Grand Ouest

Page 5 et 6 : PF Sud-Ouest

Page 7 : Tract actionnaires



Sud Groupe GFI est une
section du syndicat :



VOS ORDRES DE MISSION EN ALIGNEMENT AVEC VOS SUIVIS DE MISSIONS

Nous avons récemment des retours de collaborateurs surpris de ne pas avoir signé d'ordres de mission avant de partir en clientèle et avons alerté la direction qui s'est engagée à se mettre à jour.

Cependant, ces ordres de mission ne sont pas toujours le reflet des tâches réellement attribuées aux collaborateurs (trices) partis(es) en mission.

Nous vous recommandons de faire inscrire une énumération précise des tâches confiées dans le cadre « Nature de la mission ».

Comment ? En demandant au commercial qui est l'interface entre vous et le client. Un rôle et des attributions doivent être clairement précisés dans le contrat commercial donc dans votre ordre de mission.

Pourquoi est-ce important ? Ce descriptif de poste est d'une part, lié à vos qualifications et à votre métier de référence et d'autre part servira à votre suivi de mission.

Y-a-t'il un lien entre vos ordres de mission et vos suivis de mission ?

Oui bien évidemment, il faut une cohérence entre les 2 et faire modifier l'ordre de mission si changement de poste et/ou de lieu de travail et/ou de client.

La Fréquence des suivis de mission ? Extrait du Kit d'accueil GFI (page 20) disponible sur l'intranet

RUBRIQUE INTRANET : ACCUEIL > VOTRE PARCOURS > SUIVI ADMINISTRATIF > MISSIONS :

« Les suivis de mission sont réalisés en cours ou en fin de mission, permettant ainsi d'établir un point d'avancement sur la base d'un échange entre le responsable du suivi de la mission, le client et vous-même. »

De nombreux collaborateurs et notamment les nouveaux arrivent en fin de mission et n'ont jamais eu de suivi de mission ou n'ont pas assisté à leur suivi de mission. Le suivi de mission doit être tripartite si non demandez pourquoi le client ne souhaite pas votre présence et qu'il en soit fait mention dans votre suivi de mission !!!!

Votre commercial(e) ou responsable hiérarchique a la charge d'assurer ce suivi de mission avec vous et votre client. Si OUBLI, relancer avec copie RRH et si pas de réponse, contacter votre délégué syndical ou votre CSE pour manquement aux engagements de la direction.

Ces dysfonctionnements administratifs doivent être pointés du doigt car ils bafouent vos droits et se font à votre détriment.

Pourquoi est-ce important d'avoir un suivi de mission ?

C'est le retour client sur la QUALITE de votre travail et les évolutions possibles pour votre carrière.

Ces suivis de mission doivent être rédigés par votre responsable GFI et donc en pièce jointe de votre Entretien d'évaluation et être représentatif de vos attributions et du métier exercé chez votre client.

Ce jeudi 23 mai 2019, s'est tenu devant la cour d'appel de Paris l'audience citée dans notre précédent tract relatif à l'inconventionnalité du barème pour les licenciements sans cause réelle et sérieuse. Lors de la précédente audience, la cour avait renvoyé l'affaire pour obtenir l'avis du parquet.

C'est un ingénieur de la société Natixis qui y conteste son licenciement pour faute de février 2018. Dans ce cas précis, ce salarié de 46 ans, père de 4 enfants, avec 16 ans d'ancienneté ne pourrait prétendre qu'à une indemnité maximale de 13,5 mois de salaire.

La presse juge cette audience hors norme. De nombreux avocat de syndicats, de parties civiles étaient présent à l'audience. Six syndicats (FO, CGT, CFDT, L'union des syndicats anti-précarité le SAF et Solidaires) étaient présents pour plaider. Le ministère public, représenté par Antoine Piétri, prend également ses réquisitions ce qui n'est pas fréquent en matière de droit du travail.

Les avocats plaident que le barème ne respecte pas l'article 10 de l'Organisation Internationale du travail faisant référence aux règles internationales qui sont supérieures à la loi Française. Ainsi il convient de rappeler que l'article 24 de la charte sociale européenne prévoit que le droit, des travailleurs licenciés sans motif valable, à une indemnité adéquate ou à une autre réparation appropriée.

Me Metin, avocat de Solidaires Informatique, précise que « **le plafond indemnitaire est trop bas pour constituer un risque pour l'employeur. L'article L. 1235-3 du code du travail plafonne à vingt mois de salaire les indemnités pour un salarié ayant trente ans d'ancienneté.** »

Les syndicats estiment que le patronat a inventé le barème pour diminuer le coût des licenciements. L'avocat de FO avance que le barème porte atteinte au droit à un procès équitable. L'avocat de la CGT ajoute que le droit international prévoit que l'indemnité doit être dissuasive pour protéger les travailleurs contre les licenciements injustifiés.

L'avocate de Solidaires surenchérit « **Ce barème est un message adressé au patronat, qui lui dit que licencier de manière illicite devient désormais autorisé** »

Le ministère public lui développe son argumentaire en mettant en avant le fait que ce barème a été construit sur une étude des décisions passées dans le cadre de licenciement sans cause réelle ni sérieuse et qu'il appartient toujours au juge d'évaluer l'indemnité dans la limite fixée par la loi.

Cette affaire finira certainement en cassation afin de faire jurisprudence selon Me Metin, avocat de Solidaires Informatique. Aucune des 2 parties ne cèdera !

La cour d'appel rendra sa décision le 25 septembre 2019.

MUTUELLE Régime équilibré

Comme chaque année, la direction nous a présenté une analyse du régime de frais de santé. Depuis 3 ans les tarifs sont restés inchangés, et c'est normal car le régime est équilibré avec un rapport Prestations/Cotisations de 98,7%. Cela veut dire que nous cotisons un peu plus que ce la mutuelle nous rembourse. Donc que **le tarif des cotisations ne va pas évoluer**. Nous vous ferons un retour détaillé le mois prochain.

L'année prochaine, en janvier 2020, va être mis en place le panier de soin 100% avec un reste à charge à 0% pour les postes dentaires et optiques, et en janvier 2021, pour le poste prothèses auditives. Cela peut sembler alléchant, mais il faut savoir que ce sera pour des prestations minimales (exemple monture de lunette à 30 € maximum). Cela ne devrait pas avoir beaucoup d'impact sur notre mutuelle.

Le point le plus important à retenir est que **l'option de la surcomplémentaire permet d'avoir un très bon taux de couverture**, pour ceux qui l'ont choisie. Et pour un coût « minime » d'environ 50 €/an par salarié. Si minime que les syndicats ont demandé qu'il soit pris en charge par la direction, celle-ci faisant l'économie d'un intéressement ou d'une participation, peut bien faire ce geste !

Vous pouvez aujourd'hui compter sur les DS et militants SUD Groupe GFI pour vous défendre

Marc AUBERTIN (DSC France)	06 70 40 47 88
Patrice BOUVET (Progiels)	06 09 59 74 87
Yasmina DJERRAR (Progiels)	06 67 22 12 06
Patrice SCHIFFLI Est)	06 04 17 12 05
Eric BURRI (IDF)	06 76 65 11 01
Laurent CALVET (IDF)	06 32 05 00 92
François PELTIER (IDF)	06 62 49 26 81
Vincent BRACCHETTI (Sud-Ouest)	06 70 49 84 93
Geneviève DELJOUCLA (Sud-Ouest)	06 60 63 70 98

Nadira ZEROUAL (IDF)	06 03 52 71 67
Laure NETZ (Méditerranée)	06 09 34 78 20
Olivier LEFRANCQ (Nord)	06 19 87 58 97
Guillaume MAHELLE (Nord)	06 03 18 39 24
Régis SCHAFFRAN (Nord)	06 52 06 49 98
Christophe BAUDRY (Ouest)	06 88 60 75 20
Anne OURY (Ouest)	06 30 49 67 67
Patrick POUS (Rhône Alpes)	06 95 87 88 31

1er tour des élections au CSE GFI GRAND-QUEST

Vous aviez donné au 1er tour des élections CSE **52% des voix à la liste Solidaires Informatique SUD Groupe Gfi**. Au 2^{ème} tour vous aviez confirmé votre choix avec **57% des voix à notre liste**. Vous aviez ainsi renouvelé votre confiance à l'équipe sortante du CE Grand Ouest (et au 1er syndicat de l'UES GFI).

Hélas un syndicat qui n'avait pas obtenu sa représentativité au 1^{er} tour (moins de 10% des voix) a fait annuler les élections.

Nous avons besoin de vous : Votez pour la Liste Solidaires Informatique SUD Groupe Gfi afin de pouvoir compter sur **un grand nombre d'élus-es présents-es, motivés-es et efficaces** au CSE et dans les commissions nationales (égalité H-F, formation...).

Notre Bilan : nous étions présents et efficaces !

😊 Les activités sociales et culturelles du CE sortant :



- ➔ **Mise en place d'un nouveau site web 2.0** avec de multiples fonctionnalités (**saisie des demandes** et des **justificatifs en ligne**, **paiement par CB** ...) et d'un outil de gestion des prestations simplifiant entre autres les paiements (**virements** à la place des chèques) et la communication.
- ➔ **Poursuite et amélioration des prestations** que vous aimez : Chèques Vacances, Chèque Culture, Cadhocs, Subventions Sport&Loisirs, Séjours Jeunes, Cinéma etc ...
- ➔ **Organisation de fêtes de fin d'année innovantes et d'activités locales** dans les différentes agences; voyages à Lisbonne et Florence.
- ➔ **Intégration (fin 2018) de plus de 650 collègues** venus des sociétés tupées dans GFI Informatique : GFI IP, GFI IT, GFI Infogen et Garsys.



😊 La défense de nos droits, conditions de travail et sécurité :



- ➔ Nos Représentants du Personnel ont **inlassablement défendu** au quotidien les droits individuels et collectifs des salarié-es de notre région. **Toujours présents aux réunions mensuelles**, toujours prêts pour assister celles et ceux qui ont été convoqués en entretien disciplinaire.
- ➔ Selon les situations nous avons utilisé la **médiation** en cas de conflit entre personnes, les **questions écrites** pour la réunion mensuelle, l'**interpellation** de la DRH nationale ou l'**appel à l'Inspection du Travail** pour faire respecter le code du travail ou les accords d'entreprise.
- ➔ Nous comptons **110 cas individuels traités** sur les deux derniers mandats (8 ans), **352 questions écrites** posées par nos DP depuis janvier 2015, et **362 questions communes** (avec les DP des autres listes).
- ➔ Plusieurs de nos militants membres du CHSCT, **toujours présents aux réunions**, ont activement vérifié les conditions de travail sur tous les sites de la région et interpellé la direction et le médecin du travail afin de faire respecter les normes et la sécurité. Ils ont été également vigilants sur **les risques psycho-sociaux** (avec notamment l'évolution du **Document Unique d'Evaluation des Risques** et **2 enquêtes en cours**).



😊 Le suivi économique :



- ➔ **Notre équipe a été la première, il y a quelques années, à désigner un expert-comptable** pour examiner les comptes de la région. Il nous a fallu agir en justice et gagner en 1^{ère} instance puis en appel contre la direction qui nous refusait obstinément ce droit pourtant inscrit dans la loi.



Notre ambition : être toujours plus efficace !

- 🌀 **Approfondir notre suivi attentif de l'activité économique** de la région.
- 🌀 **Défendre activement les droits de chaque salarié-e** avec tous les moyens dont nous disposons.
- 🌀 **Développer les activités locales** à partir de vos propositions, afin que les salariés éloignés de Nantes n'aient plus le sentiment d'être moins bien traités.
- 🌀 **Contrôler les conditions de travail sur chaque site et intervenir immédiatement en cas de problème.**
- 🌀 **Améliorer les services que vous plébiscitez** : Chèques-vacances, Chèques Culture, Subventions

Une équipe Solidaires renouvelée pour représenter les salarié-es de la région



ACKERMANN Jean-Marc

Analyste Technique - Nantes
Nouveau candidat



AUGSTBURGER Laure

Ingénieur Etude - Nantes
Elue CHSCT



BELKADI Malik

Ingénieur Base de Données - Nantes
Elu DP Gfi Ouest

BOUGOUIN Jacques

Ingénieur Etude - Nantes
Elu DP Gfi Ouest

BROCHET François

Chef de Projet - Nantes
Commission Logement



DANLOUP Jean-Marc

Chef De Projet - Nantes
Nouveau candidat



DUBOUCHET Marc

Service Manager - Nantes
Nouveau candidat



GUILLAUME Pascal

Ingénieur Analyste - Nantes
Elu CE Gfi Ouest



HERVE Isabelle

Ingénieur Etude - Brest
Elue CE Gfi Ouest



LAVAL Catherine

Chef De Projet - Brest
Nouvelle candidate



MALENFANT Laurent

Technicien Support - Nantes
Elu CE Gfi-IP



OURY Anne

Analyste Fonctionnel - Niort
Trésorière CE, élue CHSCT Gfi Ouest



ZADOUNAISKY Alexis

Analyste Technique - Nantes
Secrétaire CE et CCE, élu DP et CHSCT Gfi Ouest

AUGER Franck

Chef Equipe - Nantes
Secrétaire Adj CE et élu CHSCT,
CCE Gfi-IP

BAUDRY Christophe

Administrateur Système - Niort
Trésorier Adj CE et élu DP, CCE
Gfi-IP

BONNIEC Isabelle

Assistante Agence - Lannion
Elue CE et DP Gfi Ouest

COUËTOUX Gérard

Admin. Base de Données - Nantes
Nouveau candidat

DELAVALETTE Marie

Ingénieur Etude - Caen
Nouvelle candidate

FARGEON Thierry

Technicien Exploitation - Nantes
Elu CE et CHSCT Gfi-IP

HEDREVILLE Eddy

Intégrateur Exploitation - Niort
Elu CE Gfi-IP

LAURENS Eric

Ingénieur Analyste - Nantes
Elu CE et DP Gfi Ouest

LE PIERRES Thierry

Directeur De Projets - Nantes
Elu DP Gfi Ouest

MECHIN Bruno

Consultant Technique - Rennes
Nouveau candidat

PANNIER Amélie

Ingénieur Etude - Nantes
Nouvelle candidate

REKIK Hanen

Analyste Fonctionnel - Rennes
Nouvelle candidate

ZAMPOLINI Stéphane

Analyste Exploitation - Nantes
Nouveau candidat



Nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont fait déjà fait confiance et nous ont permis d'obtenir la majorité lors du premier round des élections professionnelles.

Un recours de la CFE-CGC auprès du Tribunal d'Instance concernant un incident du site de vote électronique durant le 1^{er} tour, nous oblige à revoter ...

NOUS AVONS BESOIN DE TOUT LE MONDE, NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Ce vote est déterminant pour choisir les personnes qui vont **réellement** se battre pour gérer les activités et les subventions, pour améliorer vos conditions de travail, vous défendre, revendiquer.

VOTEZ CGT!
et FAITES VOTER

Un bilan très positif

VOTONS
Sud!



LES ELUS SOLIDAIRES INFORMATIQUE ET CGT S'ENGAGENT A VOS COTES DEPUIS 4 ANS

- ☒ Nous n'avons eu de cesse de vous proposer en toute transparence des activités et des subventions diversifiées qui ont pu profiter au plus grand nombre en fonction des besoins, des attentes et des moyens de chacun.
- ☒ Nous avons facilité vos démarches pour que vous puissiez accéder aux offres du CE depuis chez vous ou depuis votre mission en clientèle. Nous avons traité vos demandes avec réactivité et bienveillance.
- ☒ Nous nous sommes battu.es pour vos conditions de travail, nous avons lutté contre les discriminations.
- ☒ Nous avons défendu avec succès des dizaines de salarié.es dans des moments difficiles et fait respecter le droit.

POURQUOI VOTER POUR LES LISTES SOLIDAIRES INFORMATIQUE / CGT ?

Demain, nos élus répondront à toutes leurs prérogatives et s'engagent :

GESTION DES ACTIVITES SOCIALES

Nos candidats s'engagent :

- A vous consulter pour la mise en place de nouvelles activités et subventions
- A gérer le budget du CSE en toute transparence
- A être réactif et à vous répondre avec le sourire et de la bienveillance
- A ajuster le plus possible et progressivement le montant des subventions sur un coefficient familial
- A faciliter l'accès aux subventions aux salariés en clientèle : billetterie, commande et paiement en ligne

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nos candidats s'engagent :

- A favoriser les demandes de télétravail
- A effectuer des visites régulières de tous les sites
- A vous rencontrer pour recueillir vos demandes
- A travailler avec la médecine du travail
- A mener des enquêtes sur les accidents du travail
- A être vigilant sur les risques psycho-sociaux, les pressions managériales
- A se faire assister par des experts quand cela est nécessaire

COMMISSIONS, SUIVI DE L'ACTIVITE

Nos candidats s'engagent :

- A suivre attentivement et à vous informer sur l'activité économique de la région : marge, TJM, intercontrat, ...
- A agir avec les commissions formation et égalité professionnelle pour favoriser la progression professionnelle de chacun, et lutter contre les discriminations
- A être présent au CSE Central pour suivre l'activité du groupe et vous en informer
- A être actif à la commission Logement

VOUS DEFENDRE, REVENDIQUER

Nos candidats s'engagent :

- A vous assister toujours et jusqu'au bout dans les moments difficiles
- A vous écouter pour résoudre vos problématiques professionnelles
- A exprimer vos réclamations individuelles pour faire appliquer le droit
- A vous informer avec expertise sur vos droits
- A revendiquer des mesures justes socialement et utiles professionnellement

Fiabilité

Réactivité

Disponibilité

Innovation

Ecoute

Pourquoi voter SOLIDAIRES Informatique / CGT ?

- ☒ **SOLIDAIRES Informatique et la CGT** proposent une liste d'union syndicale pour dépasser les clivages pour l'intérêt des salariés
- ☒ **SOLIDAIRES Informatique et la CGT** s'engagent à communiquer mensuellement un tract régional,
- ☒ **SOLIDAIRES Informatique et la CGT** s'engagent à proposer des subventions pour tous
- ☒ **SOLIDAIRES Informatique et la CGT** seront à vos côtés pour vous assister et vous accompagner dans vos démarches (entretiens préalables, ruptures conventionnelles, formations, salaires, astreintes, ...)
- ☒ **SOLIDAIRES Informatique et la CGT** parce que vous voulez des syndicats qui sachent dire oui et qui osent dire non si nécessaire,
- ☒ **SOLIDAIRES Informatique et la CGT** savent débattre, négocier et signer des accords quand ils sont favorables aux salariés,

LA SEULE LISTE D'UNION SYNDICALE A PRESENTER DES CANDIDATS DE TOULOUSE, BORDEAUX ET PAU



Florent BERNARD
BORDEAUX
Ingénieur système



Thierry BERRECOCHEA
PAU
Ingénieur réseau



Vincent BRACCHETTI
BORDEAUX
Technicien DSI



Adeline CARRE
BORDEAUX
Analyste fonctionnelle



Chantal CLEDAT
BORDEAUX
Analyste



David CLOT
TOULOUSE
Responsable application



Geneviève DELJOUCLA
BORDEAUX
Chef de projet



Patrice DENECE
TOULOUSE
Chef de projet



Guylaine GARCIA
TOULOUSE
Ingénieur d'études



Arnaud DUMONTEIL
PAU
Administrateur système



Samuel GRANDBARBE
TOULOUSE
Chef de projet



Sébastien BETRACQ
PAU
Administrateur système



Yannick PRIGENT
BORDEAUX
Ingénieur d'études



Jean-Louis ROUGE
TOULOUSE
Ingénieur d'études



Luc SANTOUL
TOULOUSE
Concepteur développeur



Fabien VEAU
PAU
Ingénieur système



Benjamin GALINA
PAU
Administrateur Système

réINVENTER
le syndicalisme

inFORMER
LES SALARIÉ-ES

réAGIR
ENSEMBLE

AG DES ACTIONNAIRES

LE 7 JUIN 2019

- DIVIDENDES : 10 000 000 €
- JETONS DE PRESENCE : 300 000 €
- PRIME POUR V ROUAIX : 500 000 €
- ACTIONS GRATUITES : 300 000

STOP INJUSTICE !

PREPARONS LA RIPOSTE !

POUR LES SALARIE.E.S :

- PARTICIPATION : 0 €
- PRIME MACRON : 0 €
- AUGMENTATIONS COLLECTIVES : 0 €
- INTERESSEMENT : 0 €

Solidaires
Informatique